

Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1-Champs d'application

Les présentes conditions générales de ventes (« CGV ») s'appliquent sans restriction ni réserve à tout achat de prestations :

- de réflexologie plantaire, palmaire, faciale
- de bilan aromathérapie
- de bilan élixirs floraux

Cette pratique naturelle de réflexologie vise à rétablir l'équilibre du corps et de l'esprit afin d'accompagner les personnes à maintenir leur bien-être. La réflexologie consiste à stimuler certaines zones dites « zones réflexes » permettant de rétablir l'équilibre naturel du corps. La réflexologie et l'aromathérapie ne se substituent pas à un suivi médical et ne permettent en aucun cas d'établir un diagnostic ou de modifier une prescription médicale.

Ces accompagnements sont proposés par Madame Bouzouina Gonçalves Charlotte (ci-après définie « La professionnelle » ou « La praticienne »), praticienne en réflexologie énergétique chinoise dont l'activité Charlotte B.G praticienne en réflexologie énergétique chinoise est exercée sous la statut d'Entrepreneur Individuel – régime de la Micro-Entreprise, dont le siège social est situé 36 bis rue de champoigny 45140 Ingré (Siret n°90754449800021, code APE 9609Z).

Les prestations de réflexologie sont proposées aux personnes physiques ou morales (particuliers, entreprise, institution, association) désignées sous le terme de « client ». Dans le cadre des prestations fournies, « le professionnel » met à la disposition du client tout le matériel nécessaire afin de lui assurer une parfaite installation (table de massage ou fauteuil relax) ainsi que les produits nécessaires à la prestation (crème, huile). Le client est tenu de prendre connaissance des principales caractéristiques des services avant toute prise de rdv. Le choix et l'achat du service proposé est de la seule responsabilité du client. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les CGV mise à sa disposition présentes lors du RDV ou sur le site internet de Charlotte B.G : www.reflexologie-caluire.fr. Sauf preuve contraire, les informations retranscrites sur la fiche client dûment acceptées par ce dernier, constitue la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

La professionnelle se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées en suite de l'entrée en vigueur desdites modifications.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment les publicités, prospectus, flyers...n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par Charlotte B.G praticienne en réflexologie énergétique chinoise et est non contractuel.

1-1- Les contre-indications aux séances de réflexologie

Chaque client devra se conformer aux conseils et aux recommandations données par Charlotte B.G, en particulier pour les contre-indications aux pratiques de la réflexologie. En effet, à la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu'il est contre-indiqué de dispenser une séance de réflexologie, sans avis médical préalable, à des personnes atteintes ou souffrant de pathologies lourdes (problèmes cardiaques y compris pour les personnes porteuses d'un stimulateur cardiaque, insuffisance rénale, cancer en

cours de traitement, etc... liste non exhaustive), de troubles nerveux (dont l'épilepsie), de diabète important (en particulier lorsqu'il n'est pas stabilisé).

Les contre-indications absolues à la réception d'une séance de réflexologie sont : troubles circulatoires type phlébite (même récente), forte fièvre, les traumatismes récents du pieds ou de la cheville pour lesquelles le client a de fortes douleurs, les organes ou glandes atteintes par un cancer, les grossesses inférieures à 3 mois, une opération dans les 3 derniers mois ou une vaccination de moins de 2 semaines à la date du rendez-vous.

Il existe également des restrictions relatives à la pratique de la réflexologie pour lesquelles le praticien prendra des précautions : les personnes en état de « crise aiguë » (goutte, allergie, arthrose, arthrite, etc.), les diabètes faisant l'objet d'un suivi médical stable, les tendinites ou luxations, les hernies discales, les affections cutanées couvrantes (œdème, dermatose, eczéma infecté) ou contagieuses.

Concernant les allergies, le client s'engage à en informer Charlotte B.G au moment de la prise de RDV ou au plus tard le jour du 1er RDV.

En cas de grossesse, il est recommandé à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer Charlotte B.G lors de la prise de RDV ou au plus tard le jour du 1er RDV.

Pour s'assurer que son client est apte à recevoir une séance de réflexologie Charlotte B.G s'engage à informer son client des contre-indications par quel que moyen que ce soit et en particulier lors du Bilan Réflexologique effectué au 1er RDV.

Le client attestera de son côté qu'il est apte à recevoir une séance de réflexologie et à informer Charlotte B.G de tous changements sur son état lors des prochains RDV.

En conséquence, Charlotte B.G se réserve le droit de refuser à tout moment un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'une séance de réflexologie.

ARTICLE 2 – Prestations

2.1. Caractéristiques essentielles des prestations

Les prestations désignées sous le terme « réflexologie » dans la suite des présentes CGV incluent tous les types de séances, quels que soient les protocoles spécifiques utilisés.

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur le site internet www.alexandra-ducret-reflexo.fr, à savoir :

- les prestations de réflexologie à la séance ou en forfait
- les cartes cadeaux pour ces mêmes prestations (Le client est la personne qui réserve une prestation ou qui achète une carte-cadeau. Le bénéficiaire est la personne qui reçoit une carte-cadeau).

À celles-ci peuvent s'ajouter :

- Des bilans personnalisés en aromathérapie
- Des bilans personnalisés en élixirs floraux

2.2. Conditions de réalisation des prestations

La réflexologie est une technique manuelle associant manoeuvres de relaxation réflexe et acupressions sur des zones réflexes, qui favorise la détente et l'équilibre naturel du corps. Elle peut être préventive, de confort ou complémentaire à des soins, mais ne se substitue en aucun cas à un suivi médical (votre réflexologue ne pose pas de diagnostic médical et n'intervient dans aucune décision thérapeutique).

La finalité de l'activité de Charlotte B.G praticienne en réflexologie énergétique chinoise est exclusivement le bien-être de la personne. Conformément à la législation en vigueur, les séances de réflexologie pratiquées par la professionnelle, en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à la pratique de la masso-kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale, thérapeutique ou encore sportive. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement.

Sont également exclues de l'activité toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers la professionnelle pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Dans le cadre des prestations fournies, la professionnelle met à la disposition du/de la client.e tout le matériel nécessaire afin de lui assurer une installation confortable (table de massage ou fauteuil relax, plaid ou couverture) ainsi que les produits nécessaires à la prestation (crème, huile). Le/la client.e est tenu.e de prendre connaissance des principales caractéristiques des services avant toute prise de RDV. Le choix et l'achat de la prestation relève de la seule responsabilité du/de la client.e. Le/la client.e déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV mises à sa disposition, oralement lors du RDV ou sur le site internet de « **Alexandra Ducret – Relaxation & Réflexologie** » : www.alexandra-ducret-reflexo.fr

Sauf preuve contraire, les informations retranscrites sur la fiche-client ou sur le devis constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le/la client.e et la preuve que la transmission desdites informations à Charlotte B.G est également dûment acceptée.

2.4. Fourniture des prestations

La prestation commandée par le/la client.e sera fournie selon les modalités suivantes : consistant en une ou plusieurs séances de réflexologie, d'une durée variant entre 35 et 90 minutes selon le choix du client, et en fonction de la demande de ce dernier.

Les prestations seront effectuées sur le lieu d'exercice de la praticienne ou en tout autre endroit défini par les parties. La date et l'heure de la prestation seront confirmés au client par téléphone, par SMS ou par mail. Les dits services seront fournis au jour convenu entre les parties, dans les conditions prévues aux présentes CGV, à l'adresse indiquée lors de la prise de rdv. La praticienne s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les services commandés par le/la client.e, à la date et heure convenues.

Il est demandé au/ à la client.e d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le/la client.e arrive en avance, la praticienne ne sera peut-être pas encore prête, si le/la client.e arrive en retard, la séance sera écourtée pour ne pas faire attendre les client.es suivant.es. La praticienne se réserve le droit de refuser un.e client.e si son retard est trop important pour permettre la réalisation d'une séance correcte et complète. La séance sera considérée comme due.

Dans le cadre d'interventions extérieures au lieu d'exercice de la praticienne, le/la client.e s'engage à mettre à disposition de Charlotte B.G un espace minimum de 10m² dont les conditions d'hygiène, de température, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'une pratique de réflexologie.

À défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le/la client.e en fin de séance, la prestation sera réputée conforme à la commande, en qualité et quantité.

ARTICLE 3 – Tarifs

Les services sont fournis aux tarifs en vigueur tels que figurant sur le site internet (rubrique « Séances & Tarifs ») et/ou sur la grille de tarifs communiquée aux client.es. Les prix sont exprimés en euros et TTC (la professionnelle n'étant pas soumise à l'application de la TVA, selon l'article 293B du CGI) et tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par la praticienne. Ces tarifs sont fermes et non révisables mais la professionnelle se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

Dans l'hypothèse où Charlotte B.G deviendrait soumise à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Les prestations fournies au domicile des client.es sont susceptibles d'être majorées de frais dont le montant est défini par la professionnelle selon la zone de déplacement et de stationnement.

Le paiement demandé au/à la client.e correspond au montant total de la prestation y compris ses frais. Une facture est établie par la professionnelle pour chaque prestation individuelle et pour chaque forfait (y compris pour les prestations exécutées pour le compte de personnes morales). Certaines peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis sont valables pour une durée de 2 mois après leur date d'établissement.

ARTICLE 4 – Conditions de paiement

4.1. Clients particuliers (BtoC) : prestations générales

Le prix TTC est payable en espèces, par chèque à l'ordre de « Bouzouina Gonçalves Charlotte » par carte bleue et par virement bancaire (type WERO). Le paiement effectué par le/la client.e ne sera considéré comme définitif qu'après encaissement par la praticienne des sommes dues.

Séance unique : le prix est payable en totalité et en un seul versement à la fin de la séance.

Forfait, Pack: le prix total est payable au moment de la réservation ou de la première séance, donnant lieu à une facturation unique.

- Paiement échelonné séance par séance : sur accord préalable avec la praticienne, le règlement d'un forfait, pack ou parcours peut être effectué à titre exceptionnel séance par séance, selon un tarif préférentiel. La facturation se fera alors de façon échelonnée. Ce mode de règlement assorti d'un tarif réduit constitue un avantage commercial accordé en contrepartie de l'engagement du/de la client.e à effectuer l'intégralité du nombre de séances prévues dans le forfait choisi.

En cas d'interruption du forfait à l'initiative du/de la client.e, pour quelque motif que ce soit, avant la réalisation complète du nombre de séances prévues, la praticienne se réserve le droit de procéder à une régularisation tarifaire. Les séances déjà effectuées seront alors facturées au tarif unitaire en vigueur hors forfait. Les sommes déjà versées seront imputées sur ce nouveau montant, et le solde restant dû, le cas échéant, devra être réglé par le/la client.e.

- Délais de réalisation :

- Forfaits de 3 ou 4 séances : à réaliser dans un délai d'1 an de date à date à partir de la date d'achat ou de la première séance.

Passés ces délais respectifs, le forfait / pack est considéré comme expiré et les séances non utilisées sont perdues, sans possibilité de report ni de remboursement. Cependant, la durée de validité pourra être exceptionnellement prolongée en cas de motif légitime et dûment justifié (maladie, grossesse, force majeure), à l'appréciation de la praticienne.

Abonnements : le/la client.e s'engage à mettre en place un virement mensuel pour toute la durée de l'abonnement (1 an), correspondant à la somme due selon la prestation choisie (séance mensuelle ou tous les 2 mois). La praticienne se réserve le droit de refuser la prise de rendez-vous ultérieurs si cette modalité n'est pas respectée.

Annulation de rendez-vous : toute annulation doit être effectuée au moins 48h à l'avance par e-mail ou par téléphone. Tout rendez-vous non annulé dans ce délai pourra faire l'objet d'une facturation par la praticienne.

4.2. Clients particuliers (BtoC) : prestations « Bons Cadeaux »

Le/la client.e a la possibilité d'acheter un « Bon Cadeau » pour un.e tiers bénéficiaire sur commande, via le site internet, par téléphone ou par e-mail.

Dans ce cadre Charlotte B.G devra être informée de la prestation souhaitée (et du nombre de séances souhaitées) ou bien de la valeur du « Bon cadeau » laissant ainsi le choix au bénéficiaire du bon de choisir la prestation.

Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu, sans justificatif ni pénalité. Dans ce cadre, la demande de remboursement devra se faire impérativement par e-mail et le/la client.e devra renvoyer par voie postale Charlotte B.G le « Bon cadeau » à l'adresse suivante Bouzouina Gonçalves Charlotte 36 bis rue de champoigny 45140 Ingré. Ce droit de rétractation s'applique pas si le bon cadeau est utilisé dans les 14 jours suivant l'achat.

Le « Bon cadeau » est valable 12 mois à compter de sa date d'achat. Il ne sera ni remboursé, ni remplacé en cas de perte, de vol ou fin de validité. La personne bénéficiaire prendra RDV avec Charlotte B.G par téléphone, par e-mail ou via le site internet. La date de RDV liée à ce « Bon Cadeau » ne pourra être modifiée qu'une seule fois, à condition Charlotte B.G en ait été informée par e-mail, SMS ou téléphone au moins 48H00 à l'avance. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne pourra avoir lieu et le « Bon cadeau » n'aura plus de validité.

4.3. Clients professionnels (B2B) : entreprises, associations, institutions

Les prestations nécessitant un devis personnalisé (événements, salons, congrès, conférences, séances de réflexologie en entreprise, institutions ou en milieu associatif) font l'objet d'un devis établi par Charlotte B.G

Le devis est valable 2 mois à compter de sa date d'émission. La signature du devis vaut acceptation de l'offre, bon de commande et acceptation des présentes CGV.

Modalités de paiement :

Prestations d'une durée inférieure ou égale à 1 mois : le règlement de la prestation est effectué à réception de facture, au plus tard dans les 15 jours suivant l'exécution de la prestation, par virement bancaire.

Prestations s'étalant sur plus d'un mois :

- Un acompte de 30 % du montant total du devis est exigible à la signature du devis.
 - Le solde restant peut être facturé en deux étapes :
 - 50 % à mi-parcours des séances prévues,
 - le solde final à réception de facture à la dernière séance, payable au plus tard dans les 15 jours suivant la date de facturation.

Des modalités de paiement différentes peuvent être convenues par écrit entre les parties. Sauf mention contraire sur le devis, tous les paiements se font par virement bancaire.

Frais de déplacement, hébergement et restauration :

Les frais de déplacement, hébergement et restauration que Charlotte B.G aura dû engager pour assurer la mission prévue à son devis (ou contrat) sont facturés en sus des services et prestations.

Les frais de déplacement sont calculés selon le barème kilométrique en vigueur publié chaque année par la Direction Générale des Impôts. Ils incluront en sus les frais de stationnement en vigueur dans la zone du/ de la client.e, si aucun stationnement gratuit n'est possible.

Pénalités de retard :

En cas de défaut de paiement total ou partiel d'une facture à son échéance, le/la client.e professionnel.le est de plein droit redevable :

1. **Des intérêts de retard**, calculés au taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date de facturation, appliqués au montant TTC restant dû, et ce à compter du lendemain de la date d'échéance.
2. **D'une indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement, conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce. La praticienne peut réclamer en sus, sur justificatifs, une indemnisation supérieure si les frais de recouvrement dépassent ce montant.
3. Le défaut de paiement peut également ouvrir droit à l'allocation de **dommages et intérêts complémentaires** au profit de la praticienne, en compensation du préjudice subi du fait du retard.

Tous les frais engagés pour le recouvrement des sommes dues sont à la charge du/de la client.e. Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

ARTICLE 5 – Incapacité de travail

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Bouzouina Gonçalves Charlotte, Charlotte B.G se réserve le droit de planifier de nouvelles dates d'intervention en concertation avec le/la client.e, sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnités. En cas d'incapacité permanente de la praticienne, tout type de contrat ou d'engagements avec les clients de Charlotte B.G seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamer à Charlotte B.G une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au/à la client.e dans un délai maximal de 15 jours suivant la résiliation du contrat.

ARTICLE 6 – Responsabilité Civile Professionnelle & Garanties

La praticienne s'engage envers le/la client.e, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, à apporter tous les moyens et toutes ses capacités pour exécuter sa prestation et l'ensemble de ses obligations et selon les modalités visées aux articles L111-1 à L111-7 du code de la consommation.

Les prestations proposées par la praticienne ont pour objectif le bien-être et la relaxation. Elles ne constituent en aucun cas un traitement médical et ne peut garantir des effets ou résultats précis. La praticienne ne peut être tenue pour responsable des effets ou résultats perçus par le/la client.e à l'issue des séances.

La professionnelle déclare avoir souscrit auprès de la compagnie L'assureur :

Hiscox SA Siège social : 35 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg Succursale en France : 49, Avenue de l'Opéra, 75002 Paris Numéro d'enregistrement au Luxembourg : B217018 - R.C.S. Paris 833 546 989 N° TVA Intracommunautaire : FR88833546989 Protection Juridique : CFPD Assurances CFPD Assurances : 62 rue de Bonnel, Immeuble de l'Europe, 69003 Lyon Assistance Module Multirisques Dommages aux Biens Professionnels : Mutuaide Assistance Mutuaide Assistance : 126 rue de la Piazza, 93160 Noisy-Le-Grand

Le gestionnaire : Orus Adresse postale : 14, avenue du Général de Gaulle, 94160 Saint-Mandé Adresse email : hello@orus.eu Immatriculation ORIAS : 21006562

Votre intermédiaire : QUADRIVIUM Entité juridique : QUADRIVIUM Adresse postale : 68 Rue Principale 57800 Betting Adresse email : contact@quadrivium-vd.com Immatriculation ORIAS : 08045883

Sous le numéro RCPH278500957

ARTICLE 7 – Protection des données personnelles

En vertu de la loi 2018-493 du 25 mai 2018 relative à la protection des données personnelles, en naviguant sur le site internet www.alexandra-ducret-reflexo.fr et en remplissant le formulaire contact, ou par tout autre procédé de communication y compris oral lors des entretiens, vous acceptez expressément que « la professionnelle » collecte, traite, stocke et utilise les informations personnelles que vous communiquez. Vous pouvez exercer vos droits de modification et de suppression de vos données en vous adressant à Charlotte B.G par le formulaire de contact : <https://alexandraducret-reflexo.fr/contact/> . Le/la client.e est informé.e qu'en cas de refus, il/elle peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy, 75007 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la professionnelle ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

7.1 – Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées auprès des client.es (ou prospect s) sont les suivantes :

- Lors de la commande de la prestation par le/la client.e auprès de la professionnelle : Nom, Prénom, adresse postale si prestation à domicile, adresse mail, coordonnées téléphoniques afin de permettre à la professionnelle de fixer le rendez-vous, d'effectuer la prestation et sa facturation et de créer une fiche-client à finalité d'informations commerciales.

- Lors de la réalisation de la prestation par la praticienne : Antécédents médicaux, nature et date des interventions ou accidents, prises médicamenteuses, contre-indications médicales et toute autre information que le/la client.e décidera de communiquer ou que la praticienne jugera utile de connaître pour assurer la prestation de manière adéquate et sans risques. Les données à caractère médicale sont strictement confidentielles et couvertes par le secret professionnel.

7.2 – Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique de la praticienne. La responsable de traitement des données est la praticienne, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

7.3 – Limitation du traitement

Les données à caractère personnel ne peuvent pas être utilisées à des fins publicitaires ou marketing par une tierce personne extérieure à Charlotte B.G Les données médicales sont couvertes par le secret professionnel de la praticienne.

7.4 – Durée de conservation des données

La professionnelle conservera, dans un espace sécurisé hors ligne, les données ainsi recueillies pendant un délai de CINQ (5) ans à compter de la dernière prestation, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

ARTICLE 8 – Propriété intellectuelle

En application des articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle, les contenus du site internet de la professionnelle, de ses plaquettes ou autres documents de promotion ou d'information sont la propriété de cette dernière et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces contenus est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 9 – Litiges

Toute réclamation devra être formulée à l'adresse postale de la professionnelle indiquée à l'ARTICLE 1 des présentes CGV, ou par e-mail à charlotte.B.G@hotmail.fr. Si vous n'êtes pas parvenu à résoudre votre litige après avoir adressé à Charlotte B.G une réclamation écrite (courrier ou courriel), datée, rappelant les circonstances qui ont donné lieu au différend et ce que vous réclamez, vous pourrez saisir le médiateur de la consommation, désigné ci-dessous, si vous avez reçu une réponse écrite négative de notre part ou pas de réponse deux mois après l'envoi de votre réclamation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Charlotte B.G a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : **MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV**

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :

<https://www.medconsodev.eu> ou par voie postale en écrivant à :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS – Immeuble L'Horizon – Esplanade de France
3, rue J. Constant Milleret – 42000 SAINT-ÉTIENNE

Tous les litiges auxquels les prestations conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 10 – Droit applicable – Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – Information pré-contractuelle

Le/la client.e reconnaît avoir pris connaissance, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L 221-5 du Code de la Consommation et notamment les informations suivantes :

- caractéristiques des services, compte tenu du support de communication utilisé et du service concerné ;
- le prix des prestations ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel la praticienne s'engage à fournir les services commandés ;
- les informations relatives à l'identité de la praticienne, ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles, et à leurs modalités de mise en oeuvre ;
- les fonctionnalités du contenu numérique ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les moyens de paiement acceptés.